

Je fais suite à notre conversation téléphonique d'hier au sujet de l'isolation des combles à 1EUR.

C'est un dispositif qui existe sur le secteur et qui permet aux particuliers, de bénéficier d'une prise en charge totale et partielle selon leurs revenus.

Cela ne concerne pas tous les types d'isolation, cela dépend des entreprises (généralement c'est de l'isolation en soufflée ou projetée)

Il me semble que leur plafond de ressources sont différents de ceux de l'ANAH.

Ce type de dispositif est intéressant pour les particuliers qui n'ont que leurs combles à isoler.

Si ils ont d'autres travaux à faire, mieux vaut les orienter vers l'OPAH (et vers moi) pour monter un dossier ANAH (plafond de ressources en pièce-jointe).

Donc ne pas hésiter à orienter les propriétaires vers moi et en discutant avec eux, je serais plus à même de les orienter vers la meilleure solution de rénovation énergétique.

Les entreprises que je connais et qui font l'isolation à 1 EUR sont (liste non-exhaustive):

ISOLA SUD OUEST à Saint-Astier : 05-53-04-38-27

PASCAL MAURIN : 05-53-09-11-45

Ci-joint le calendrier des permanences où je reçois les propriétaires.

Si vous m'orienter des personnes merci de leur demander de venir avec leur avis d'imposition 2017.

Pour information, je vous joins aussi la liste des informations à réunir pour information (avec les taux de subvention en fonction des ressources).

Je reste à votre disposition pour un complément d'information.

Pays de l'Isle
en Périgord



Arthur Della-Via - Chargé de mission

98 bis, av. du Général de Gaulle
24660 Coulounieix Chamiers

Tél. : 05 53 35 13 53

Fax : 05 53 35 09 52

a.della-via@pays-isle-perigord.com



Garanti sans virus. www.avast.com